

Hôtel de ville

297, 1re Avenue

Portneuf, Québec

G0A 2Y0

www.villedeportneuf.com

Tél.: 418 286-3844

Fax : 418 286-4304

Courriel:

info@villedeportneuf.com

TRAVAUX PUBLICS

418 808-8084

(urgence)

LOISIRS

418 286-3844 poste 28

Courriel:

loisirs@villedeportneuf.com

CENTRE DES LOISIRS

418 286-6966

SÉCURITÉ PUBLIQUE

418 520-7471

EN CAS

D'URGENCE:

911



INFORMATIONS:

Congé férié: Prenez note que le **bureau municipal sera fermé le lundi 1er septembre 2014** en raison de la Fête du travail.

Heures d'ouverture du bureau municipal: La semaine de travail des employés administratifs de la ville de Portneuf revient à l'horaire normal, soit du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30, à compter du 2 septembre 2014.



Le journal municipal a pour mission d'offrir à la population de la ville de Portneuf de l'information sur l'administration municipale et sur les services, activités ou ressources d'intérêt public qu'on retrouve localement et régionalement.

Il est publié dix fois par année.

Pour faire paraître une information à but non lucratif, la date de tombée est le jeudi 4 à 12h00 pour l'édition de septembre.

Le format Word est requis.

Réalisation et mise en page :

Nancy Provencher

Note:
dans ce document,
la forme masculine
est utilisée uniquement dans le but
d'alléger le texte et
désigne aussi bien
les femmes que les
hommes.



Nelson Bédard Maire 418 286-3844 Poste 23
maire@villedeportneuf.com

Diane Godin Conseillère, poste #1
418 286-6543 Membre du comité culture et embellissement
Représentante à la table de concertation des aînés de Portneuf
Représentante de la ville à l'O.M.H.

dyaneg@globetrotter.net

Karine St-Arnaud Conseillère, poste #2
418 909-9583 Membre du comité consultatif d'urbanisme
Membre du comité culture et embellissement
Représentante aux Haltes du Saint-Laurent

karine.starnaud@villedeportneuf.com

Chantale Hamelin Conseillère, poste #3
418 286-6910 Maire suppléante
Représentante de la ville à la résidence Portneuvienne
Représentante de la ville à la R.R.G.M.R.P.

chantale.hamelin@villedeportneuf.com

Joëlle Genois Conseillère, poste #4
418 455-5975 Membre du comité culture et embellissement
Représentante achat local

joelle.genois@villedeportneuf.com

Esther Savard Conseillère, poste #5
418 286-3434 Représentante de la ville auprès du Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Capitale nationale et de Chaudières-Appalaches
Représentante achat local
Représentante pour le DekHockey
Représentante pour la Coop Santé Portneuf/Saint-Basile

esther.savard@villedeportneuf.com

Annick Leclerc Conseillère, poste #6
418 283-2226 Responsable des questions familiales et du volet aînés-loisirs
Représentante au comité de pilotage plan de développement durable

annick.leclerc@villedeportneuf.com

Les responsables municipaux (418 286-3844)

DIRECTION GÉNÉRALE
GREFFE
SERVICE des TRAVAUX PUBLICS
INSPECTION MUNICIPALE
SERVICE des INCENDIES et SÉCURITÉ PUBLIQUE
SERVICE des LOISIRS
INSPECTION de la RACE CANINE

Danielle M. Bédard poste 26
France Marcotte poste 24
Denis Dion poste 1
France Marcotte poste 24 (intérim)
Éric Savard (tél.: 418 520-7471)
Anaïs Jardon poste 28
Denise Charest (tél.: 418 286-6960)

Bibliothèque LE SIGNET

Chantale Hamelin (418 286-6910)

Bibliothèque LA DÉCOUVERTE

Johanne Savard (418 286-3509)

À NOTER :

La prochaine parution du journal municipal est prévue pour le 20 septembre 2014.

RETROUVEZ-NOUS SUR LE WEB AU :
WWW.VILLEDEPORTNEUF.COM

SÉANCE DU CONSEIL



- Dépôt du bordereau de correspondance
- Dépôt d'un rapport budgétaire comparatif
- Adoption du procès-verbal du 9 juin 2014
- Adoption des comptes à payer : \$690 284.78
- Dépôt du procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme
- Dépôt du procès-verbal du Comité Culture et Embellissement
- Adoption règlement ajoutant un usage dans la zone C-2
- Adoption premier projet de règlement, Seigneurie de Perthuis
- Adoption premier projet de règlement, Camping Panoramique
- Avis de motion, règlement contrôle animalier
- Adoption de la politique pour contrer le harcèlement psychologique en milieu de travail
- Demande dérogation mineure, 26, rue Lemay
- Mandat peinture Carrefour municipal
- Vente terrain, monsieur Keven Langlais et madame Anne-Marie Audet
- Vente de terrain, monsieur Étienne Mathieu Barbeau
- Vente terrain, monsieur Simon Gervais
- Engagement journalier 3
- Engagement d'un préposé aux travaux publics
- Raccordement inversé
- Rapport eau potable 2013(retiré)
- Avance de fonds règlement 148, travaux 1^{re} Avenue et 2^e Avenue
- Inscription colloque de zone
- Tour des Capitales, autorisation de passage
- Canadien National, entretien de leurs terrains
- Appui à la résolution Notre-Dame-de-Bonsecours
- Avis de motion, raccordement inversé



M. Nelson Bédard, maire de Portneuf

**Prochaine
séance
ordinaire:**

**Lundi, le 8
septembre 2014
à 19h30**

**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
MUNICIPAL DE PORTNEUF DU : 14 juillet 2014**



COMPTE RENDU DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE PORTNEUF DU : 11 août 2014



- Dépôt du bordereau de correspondance
- Adoption du procès-verbal du 14 juillet 2014
- Adoption des comptes à payer : \$394 425.61
- Dépôt du procès-verbal du Comité Culture et Embellissement
- Avis de motion, système de traitement tertiaire
- Avis de motion, règlement emprunt travaux rue Bellevue
- Achat terrain de madame Lise Leclerc
- Achat terrain de madame Véronique Carbonneau
- Engagement de monsieur Gaétan Perron, journalier 3
- Avis à la demande CPTAQ par Groupe Conseil UDA pour le projet Oléoduc Énergie Est
- Appui FQM, Projet d'Oléoduc Énergie Est de TransCanada
- Demande à l'Environnement, travaux de remplacement d'une conduite d'aqueduc Rivière Portneuf
- Décompte progressif no 1 – infrastructures souterraines phase 3, Construction et Pavage Portneuf
- Membre à la Corporation du Parc naturel régional de Portneuf
- Achat d'un afficheur de vitesse
- Mandat Akifer, forages exploratoires

AVIS PUBLICS

Ville de Portneuf
MRC de Portneuf

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 116 applicable au territoire de la Ville de Portneuf.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 14 juillet 2014, le Conseil de la Ville de Portneuf a adopté un projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 116. Le projet de règlement a pour but de diminuer le pourcentage des pentes de toit dans la Seigneurie de Perthuis.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 8 septembre 2014 à 19 heures 30 minutes dans la salle du conseil située au 297, 1^{re} Avenue à Portneuf. Au cours de cette assemblée, ledit projet de règlement sera expliqué et le Conseil entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. Le projet de règlement peut être consulté au bureau de votre municipalité situé au 297, 1^{re} Avenue à Portneuf, aux heures régulières de bureau.

DONNÉ À PORTNEUF, ce 22 août 2014.



France Marcotte, greffière

Ville de Portneuf
MRC de Portneuf

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 116 applicable au territoire de la Ville de Portneuf.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 14 juillet 2014, le Conseil de la Ville de Portneuf a adopté un projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 116. Le projet de règlement a pour but de permettre une superficie supérieure pour les bâtiments au Camping Panoramique.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 8 septembre 2014 à 19 heures 30 minutes dans la salle du conseil située au 297, 1^{re} Avenue à Portneuf. Au cours de cette assemblée, ledit projet de règlement sera expliqué et le Conseil entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. Le projet de règlement peut être consulté au bureau de votre municipalité situé au 297, 1^{re} Avenue à Portneuf, aux heures régulières de bureau.

DONNÉ À PORTNEUF, ce 22 août 2014.



France Marcotte, greffière

Avis de promulgation

AVIS est, par la présente, donné par la soussignée :

QUE le règlement numéro 148 « Décrétant une dépense de \$7 999 000 et un emprunt de 7 999 000 \$ pour des travaux de réfection des infrastructures de voirie et pour des travaux d'aqueduc et d'égout sur une partie de la 1^{re} Avenue et de la 2^e Avenue – phase III » a été adopté à la séance ordinaire du 13 janvier 2014.

QU'un avis de motion fut donné le 9 décembre 2013.

QUE le Ministre des affaires municipales et de l'Occupation du territoire, Monsieur Pierre Moreau, a émis l'approbation du règlement 148 en date du 20 juin 2014.

QUE ce règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Donné à Portneuf, ce 22^e jour d'août 2014.



France Marcotte, Greffière

INFORMATIONS

URBANISME – DEMANDE D'INFORMATION(S) ET DE PERMIS



M. Jean-François Jourdain nous a quittés le 24 juillet dernier et nous sommes présentement en période de recrutement pour le poste de fonctionnaire désigné (inspecteur municipal).

Nous demandons votre compréhension et votre collaboration pour les demandes d'informations au niveau des règlements d'urbanisme, permis de rénovation, construction, etc. Nous vous suggérons fortement durant cette période de faire vos **demandes par écrit** en vous servant du formulaire sur le site web de la ville dans la section **urbanisme** (formulaire demande de permis). Faites-nous parvenir si possible vos demandes d'informations ou de permis par courriel et nous vous répondrons dans un délai raisonnable. Nous nous excusons des inconvénients, en espérant vous redonner un service qui répondra à vos besoins le plus rapidement possible.

La direction.

Réf. : Madame France Marcotte au poste 24

TRAVAUX PUBLICS

L'ÉCOBARIL

La Ville de Portneuf dans le cadre de sa stratégie d'économie d'eau potable offre à sa population la possibilité d'acquérir un écobaril (récupérateur d'eau de pluie) au modique coût unitaire de \$70.00. Pour vous en procurer un ou plusieurs, appelez au numéro suivant: 418 286-3844 poste 21 et procédez à la commander puis, recevez à domicile votre écobaril la journée même ou dans la semaine suivante. Ce sont les gens des travaux publics qui procéderont à la livraison. L'écobaril est fait à partir d'un contenant récupéré de 200 litres en plastique ayant servi en alimentation. Le couvercle est percé d'une ouverture munie d'un grillage double pour permettre de recueillir les eaux de pluie tout en empêchant les débris (feuilles, graines, déchets) et les insectes d'y pénétrer. Une prise de débordement (trop plein) est située dans le haut du baril et un robinet en cuivre est situé dans la partie inférieure. L'utilisation d'un récupérateur d'eau de pluie est la solution idéale pour fournir à vos plantes une eau douce de qualité et sans chlore. Vous contribuez ainsi à la protection de l'environnement grâce aux économies d'eau potable. L'écobaril vous sera utile, en plus de l'arrosage, pour le lavage de la voiture ou du mobilier de jardin, pour le compostage ou pour diverses utilisations au chalet, par exemple.

Attention!

Région de Portneuf

Travaux sur des services publics

2^e Avenue (R-138), ville de Portneuf

Référence : MRC-006

MODIFICATION À LA GESTION DE LA CIRCULATION

Québec, le 23 juin 2014 — Le ministère des Transports du Québec informe les usagers de la route ainsi que ses partenaires que dans le cadre de travaux sur des services municipaux consistant à la réfection du réseau d'égout et d'aqueduc de la ville de Portneuf, il y aura entraves suivantes à la circulation : **du 25 juin au 31 octobre 2014**.

2^E AVENUE, ENTRE LE CHEMIN NEUF ET LA RUE PARADIS

Circulation en alternance, dirigée par des signaleurs **ou à l'aide de feux de circulation**, sur une distance d'environ 1 kilomètre.

En 2014, de nombreux chantiers seront en cours sur le réseau du ministère des Transports. Les usagers de la route sont invités à consulter le site quebec511.info pour planifier leurs déplacements et à respecter la signalisation en place pour la sécurité de tous. Il y a toujours des chantiers sur les routes du Québec, où s'activent travailleurs et signaleurs. Une consigne essentielle demeure : quand c'est orange, on redouble de prudence!

Source : Catherine Thériberge

Renseignements : Direction des communications 418 643-1911

Ligne média : 418 644-4444 ou le 1 866 341-5724

Région de Portneuf

Travaux d'asphaltage

Route 138 et rue Provencher

Villes de Portneuf et de Cap-Santé

Québec, le 5 août 2014 — Le ministère des Transports du Québec informe les usagers de la route ainsi que ses partenaires que seront réalisés des travaux consistant à l'asphaltage de la route 138, entre la rue du Bord-de-l'Eau et le rang Saint-Joseph et sur la rue Provencher, entre la 1^e Avenue et l'autoroute Félix-Leclerc.

Ceux-ci seront exécutés **à compter du 11 août jusqu'au 15 septembre, du lundi au vendredi, entre 6h00 et 18h00**. Ils occasionneront de la circulation en alternance, dirigée par des signaleurs, sur une distance d'environ 1 kilomètre. Soulignons que la largeur de voie restante sera de 3,3 mètres et que la limite de vitesse sera réduite à 70 km/h.

En 2014, de nombreux chantiers seront en cours sur le réseau du ministère des Transports. Les usagers de la route sont invités à consulter le site quebec511.info pour planifier leurs déplacements et à respecter la signalisation en place pour la sécurité de tous. Il y a toujours des chantiers sur les routes du Québec, où s'activent travailleurs et signaleurs. Une consigne essentielle demeure : quand c'est orange, on redouble de prudence!

Source : Catherine Thériberge

Renseignements : Direction des communications 418 643-1911

Ligne média : 418 644-4444 ou le 1 866 341-5724



Taxes municipales - RAPPEL

Le quatrième versement des taxes municipales est prévu pour le 31 août 2014.

UN MESSAGE DE LA F.A.D.O.Q. PORTNEUF

Les membres dont la carte vient à échéance en septembre ou en octobre pourront la renouveler à compter du 12 septembre chez la secrétaire au 95, rue des Écoliers. Notez aussi que l'année 2014-2015 débute par une épluchette le 9 septembre en après-midi à la salle des Chevaliers de Colomb. B i e n v e n u e

La F.A.D.O.Q est un organisme qui a à coeur le mieux-être des aînés; des bénévoles s'impliquent pour faire un après-midi de divertissement, le mardi .

La présidente, Bernadette L. Beaupré tél.: 418-286-3224
La secrétaire, Jeanne Hamelin tél.: 418-286-6046

La bibliothèque le Signet, secteur sud, école La Riveraine, 105, rue des Écoliers, Portneuf

Le club de l'âge d'or Partage

débutera ses activités le 4 septembre 2014 à partir de 13h00 au Carrefour municipal avec une épluchette de blé d'inde.

La bibliothèque est fermée tout le mois d'août.
Retour à l'horaire normal à compter du 3 septembre.
VENTE DE LIVRES USAGÉS À 1.00\$. Bon été!

La bibliothèque la Découverte: secteur nord, Carrefour municipal, 500, rue Notre-Dame, Portneuf

Heure d'ouverture : mardi 18h30 à 20h00, mercredi 13h30 à 15h00, jeudi 18h30 à 20h00
HORAIRE D'ÉTÉ : APRÈS LE 19 JUIN 2014, LA BIBLIOTHÈQUE NE SERA OUVERTE QUE LE 15 JUILLET ET LE 12 AOÛT.
RETOUR À L'HORAIRE NORMAL LE 2 SEPTEMBRE 2014.

Bienvenue à tous!

Charlotte L. Burns, présidente, Jacques Brière , secrétaire, Liliane Brière et Yvonne Frenette



La Résidence Portneuvienne

Pour informations ou visite: contacter le bureau administratif de la résidence au 418 286-4000.

Gilles Émond, Président
Conseil d'administration de La Résidence Portneuvienne

Fête de la rentrée scolaire

P.S. Les cartes de membres seront disponibles au coût de 10.00\$

Pour souligner l'événement, il y'aura une messe familiale à l'extérieur sous le chapiteau, dimanche le 21 septembre prochain à 11h00 sur le terrain du local des Chevaliers de Colomb, 110, rue de la Rivière, Portneuf.

La célébration sera présidée par l'abbé Gaétan Ducas. Après la célébration, dans une ambiance festive, seront servis blé d'inde et hot-dogs, gracieuseté des Chevaliers de Colomb. Puis à 14h00, bénédiction de nos petits animaux.

Bienvenue à toutes et à tous! Merveilleuse occasion de fraterniser, partager et faire connaissance avec les événements communautaires de notre paroisse.

Comité de liturgie de Notre-Dame de Portneuf
Par Hélène Savard





Entraide communautaire Le Halo

Description : Maintien à domicile et aide pour briser l'isolement vécu par les aînés, les personnes seules, ayant une maladie chronique, un handicap physique ou atteintes d'un trouble de santé mentale.

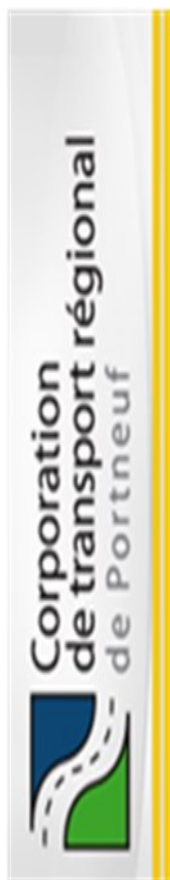
Services disponibles : Soutien civique : accueil, information et référence, programme des bénévoles pour la production de la déclaration de revenus, téléphones sécuritaires, ateliers de loisirs, sorties bihebdomadaires, animation mensuelle dans les résidences pour aînés et malades chroniques. Transport et accompagnement par des bénévoles.

Aide à domicile Le Halo

Description : Organisme communautaire situé à Donnacona offrant différents services d'entraide aux personnes en perte d'autonomie, personnes seules ou ayant un handicap physique, personnes ayant une maladie chronique ou atteintes d'un trouble de santé mentale, familles en difficulté.

Services disponibles : Entretien ménager régulier, préparation de repas, entretien des vêtements, lavage et repassage, commissions et emplettes, entretien ménager lourd, grand ménage, lavage de vitres, hygiène, aide au lever et au coucher.

Coordonnées : 162, rue Notre-Dame, Donnacona.
418 285-2935 ou sans frais : 1 800 470-4256
lehalo@globetrotter.net



Corporation de transport régional de Portneuf

Navettes journalières pour Québec à partir de Portneuf (stationnement hôtel de ville)
Service offert du lundi au vendredi sans réservation

Heure de départ : 6h42
Heure de retour : 18h03

Tarif : \$4,25

- ♦ déplacement simple (en monnaie ou billets)
- ♦ \$115,00 laissez-passer mensuel

Un service de transport adapté est également disponible

Du lundi au vendredi de 7h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.
Pour informations sur les modalités, tarif et horaire: 418 329-3152 ou 1 888 329-3152
ou info@transportportneuf.com.

Pour obtenir de plus amples informations sur le service de transport :

Téléphone : 418 337-3686 ou 1 877 329-3686
Courriel : info@transportportneuf.com
Site internet : www.transportportneuf.com

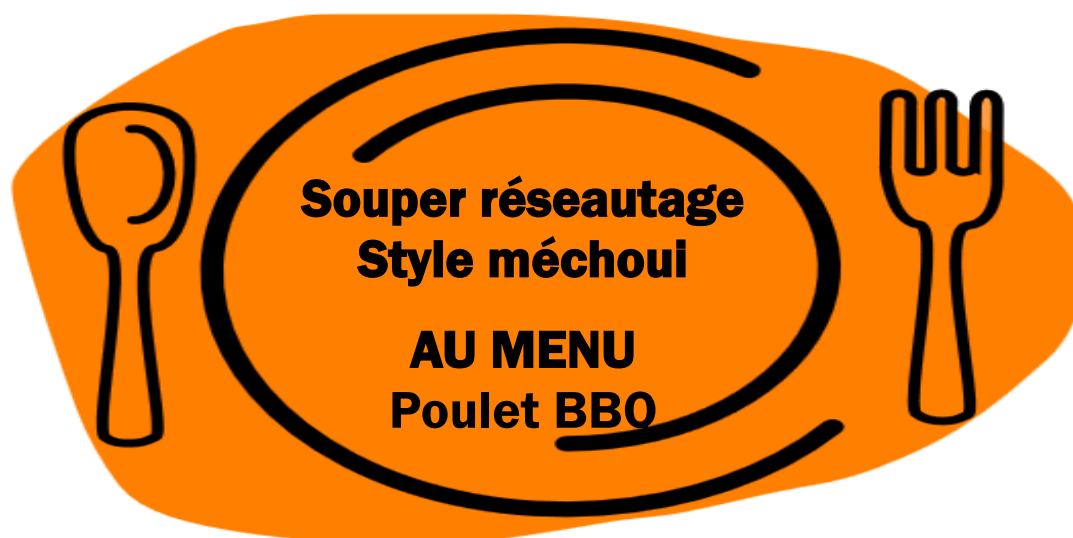
Coordonnées : 111-2 Route des Ploniers, Saint-Raymond (Qc) G3L 2A8

SOUPER RÉSEAUTAGE – VILLE DE PORTNEUF

Dans le cadre de la promotion annuelle d'achat local de la ville de Portneuf, le comité organise un souper réseautage. La population est invitée à venir rencontrer les entrepreneurs locaux. Cette année, 38 entreprises et artisans participent à cette promotion de l'achat local. Les billets sont en vente au coût de \$20.00 chacun à l'hôtel de ville. Nous attendons près de 200 personnes.

Le souper se déroulera le mardi 23 septembre 2014 au Camping Panoramique (464, François-Gignac, Portneuf) à 17h30.

*Soirée animée et places limitées.



Le comité organisateur : Les conseillères municipales, Esther Savard et Joëlle Genois ainsi que la directrice de la Chambre de commerce de l'Est de Portneuf, Karine Lacroix.

Invitation à
toute la
population



Corvée de nettoyage et d'aménagement des sentiers à Portneuf

UNE CORVÉE DE NETTOYAGE ET DE D'AMÉNAGEMENT DES SENTIERS DERRIÈRE L'OTJ (TERASSE, PONT, ETC.) SERA ORGANISÉE LE 27 SEPTEMBRE PROCHAIN DE 9H00 À 15H00.

L'OBJECTIF EST D'AMÉLIORER LE PARC DES SENTIERS POUR PERMETTRE L'UTILISATION ANNUELLEMENT.

INFORMATIONS: 286-3844 #28



**Du nouveau cet été :
des activités récréo-éducatives offertes par la CAPSA !**

Saint-Raymond, le 3 juillet 2014 – À partir du 6 juillet 2014, la CAPSA offrira à la communauté régionale et touristique un programme récréo-éducatif portant sur l'amélioration des connaissances des habitats humides et riverains. Deux types d'activités seront alors accessibles à la population: des visites avec guide-animateur sur les sentiers pédestres de la Tourbière Chute-Panet ainsi qu'au Parc riverain de la rivière Sainte-Anne à Saint-Raymond et une activité de randonnée animée en rabaska, au Marais du Fer-à-Cheval sur la rivière Sainte-Anne.

Portant le titre «*Les milieux humides de ma communauté : Au coeur de la biodiversité régionale*», la CAPSA souhaite, par la mise en place de ce programme, mettre à profit la proximité de plusieurs types de milieux humides et riverains afin d'améliorer les connaissances et le bon usage de ces écosystèmes naturels situés à proximité du centre-ville de St-Raymond. La CAPSA espère ainsi favoriser le sentiment d'appartenance de la population locale et régionale envers ces types de milieux en permettant une connaissance juste et intégrée de ceux-ci, dans un cadre amusant et stimulant. Le programme récréo-touristique mis en place par la CAPSA vise à offrir des activités d'interprétation de la nature de grande qualité à une clientèle variée (familles, touristes, groupes scolaires, groupes corporatifs, groupes d'ânés, etc.) en plus de contribuer à la diversification de l'offre touristique régionale déjà en place. La réalisation de ce projet est rendue possible grâce au financement octroyé par le CLD de Portneuf dans le cadre du Pacte rural volet régional 2014 (\$11 000), à la participation de la Fondation de la faune du Québec via le programme « Découvrir les habitats fauniques » (\$10 000), à la contribution de la ville de Saint-Raymond (\$10 000), à l'appui financier de Tourisme Saint-Raymond (\$3 000) et de la Caisse populaire Desjardins de Saint-Raymond-Sainte-Catherine (\$1000).

Venez vivre une expérience hors du commun à seulement 2 minutes du centre ville de Saint-Raymond.



Source :

Héloïse Drouin
Biologiste B. Sc. – Tech. Milieu naturel
Chargée de projets à la CAPSA
111-1, rue des Pionniers,
Saint-Raymond (Québec) G3L 2A8
Tél. : 418-337-1398, poste 226
Courriel : h.drouin@capsa-org.com

Pour information et réservation, consultez notre site internet au www.capsa-org.com ou communiquez avec nous au: 418 337-1398.

Plantes toxiques L'herbe à poux

Ce qu'il faut savoir sur l'herbe à poux

L'herbe à poux (*Ambrosia artemisiifolia* L.) est une mauvaise herbe très répandue. Cette plante annuelle, qui ne vit qu'un an, est présente de mai à septembre et meurt à la fin de l'automne. Son apparence varie au fil de la saison, mais son feuillage dentelé est semblable à celui des carottes. La taille qu'elle atteint au cours de sa croissance dépend des conditions environnantes.



Le pollen

Vers la fin de juillet, les fleurs de l'herbe à poux produisent du pollen, responsable du rhume des foins (rhinite allergique) chez les personnes allergiques.

Le pollen se propage dans l'air sous la forme d'une fine poussière microscopique. La plus grande quantité de pollen se dépose dans un rayon de 1 km du plant. La concentration de pollen dans l'air est plus importante tard en matinée et tôt en soirée, car le pollen est soulevé par l'air chaud du matin et tombe au sol avec l'air froid du soir. La pluie contribue aussi à faire tomber le pollen au sol. Le pollen de l'herbe à poux provoque chez les personnes allergiques le rhume des foins et, parfois, la sinusite chronique ou l'asthme. **Vous reconnaissez cette plante? Arrachez-la ou coupez-la au ras du sol.**

Ce geste simple contribuera à améliorer la santé de plus d'un million de Québécois allergiques au pollen de l'herbe à poux.

Pour connaître les mesures de contrôle de l'herbe à poux, communiquez avec le Centre d'informations du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs :

par téléphone : 418 521-3830 (Québec) ou 1 800 561-1616;
par télécopieur : 418 646-5974;
par courriel : info@mddep.gouv.qc.ca

Référence : http://www.msss.gouv.qc.ca/sujets/santepub/environnement/index.php?environnement_exterieur

Plantes toxiques

La berce du Caucase



La berce du Caucase est nuisible pour la santé et pour l'environnement. Lorsqu'elle colonise un milieu, elle nuit à la croissance des autres plantes qui y sont présentes. Elle déstabilise les écosystèmes et elle contribue à l'érosion des berges. Il ne faut jamais la semer, la planter, la multiplier ou la transporter. Le contact avec la sève de cette plante provoque des réactions de la peau douloureuses qui ressemblent à des brûlures. Lorsque l'on doit la manipuler, il faut se protéger avec des gants et des vêtements longs.

Description de la plante

La berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*) est une espèce exotique envahissante toxique. C'est une vivace de la famille de la carotte et du panais, tout comme [la berce laineuse](#) qui lui ressemble, mais qui est beaucoup moins toxique. La berce du Caucase peut mesurer de 2 à 5 mètres de hauteur et de 30 centimètres à 1 mètre après une tonte ou une fauche. Sa tige, très robuste, est recouverte de poils blancs rudes et de nombreuses taches de couleur rouge framboise à violette, étendues et bien définies. Ses feuilles peuvent atteindre 1,5 mètre de largeur et 3 mètres de longueur. La berce du Caucase est majestueuse et spectaculaire. Elle est aussi très attrayante et intrigante. Les enfants peuvent l'utiliser pour s'y cacher ou pour jouer. Ils peuvent se servir de sa tige comme si elle était une flûte, une sarbacane ou encore une longue-vue. Les adultes peuvent y voir un intérêt ornemental.

Milieus colonisés par la plante

La plante a fait son apparition au Québec en 1990. À ce jour, elle a été observée dans plusieurs régions du Québec, dont Bas-Saint-Laurent, [Capitale-Nationale](#), Côte-Nord, Chaudière-Appalaches, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et Lanaudière. La berce du Caucase préfère les habitats frais et humides. On la trouve dans des milieux perturbés, tels que :

- le long des berges de cours d'eau;
- le long des fossés;
- le long des chemins de fer;
- le long des routes;
- dans les prés;
- dans les terrains vagues.

Effets sur la santé

Bien que le contact avec la sève soit sans douleur, les toxines qu'elle contient sont activées par la lumière (rayons UV) et rendent la peau extrêmement sensible au soleil, causant des dommages aux cellules cutanées superficielles, appelés phytophotodermatites. Les phytophotodermatites peuvent se développer jusqu'à 48 heures après l'exposition à la sève. Elles sont caractérisées par la présence d'érythème et d'œdème locaux (peau rouge et gonflée), de cloques et d'ampoules ou encore de brûlures. Après guérison (environ une semaine), des taches brunes peuvent persister, et la région affectée peut demeurer sensible au soleil pendant plusieurs mois. Toutes les parties du corps peuvent être atteintes, mais le dos des mains, les bras, les jambes et le visage sont plus souvent atteints puisqu'ils sont plus susceptibles d'être exposés aux toxines de la sève et aux rayons du soleil.

Afin de réduire leurs risques d'exposition à la sève, ces personnes devraient être en mesure de reconnaître la berce du Caucase.

Mesures en cas d'exposition

Si votre peau entre en contact avec la sève :

- éliminez la sève le plus rapidement possible en évitant de l'étendre. Pour enlever la sève, utilisez un papier absorbant sans frotter, puis lavez la région atteinte au savon. Rincez abondamment la région à l'eau et lavez-vous les mains;
- changez de vêtements et lavez-les pour éviter de contaminer d'autres parties de votre corps ou des objets;
- évitez d'exposer les zones atteintes de votre peau à la lumière (y compris la lumière non naturelle) en les couvrant (gants, pantalons longs, manches longues) pendant au moins 48 heures.



Suite...

Si vos yeux sont atteints :

- rincez-les abondamment à l'eau claire pendant dix minutes;
- portez des lunettes de soleil foncées pour éviter l'exposition à la lumière;
- consultez un médecin le plus tôt possible.

S'il y a une brûlure :

- évitez toute exposition au soleil pendant au moins une semaine;
- utilisez un écran solaire pendant six mois.



Si vous croyez avoir été en contact avec la berce du Caucase ou si vous désirez plus d'information sur les mesures à prendre en cas de brûlures, vous pouvez communiquer avec le service **Info-Santé** au 8-1-1.

Vous devez consulter un médecin dans les cas où :

- un enfant est atteint;
- les yeux sont atteints;
- la personne atteinte fait de la fièvre;
- des lésions importantes se développent :
- peau rouge et gonflée sur une étendue de plus du tiers du membre atteint;
- présence de cloques ou d'ampoules de 25 millimètres ou plus (plus grandes qu'une pièce de 25 cents);
- atteinte de plusieurs parties du corps;
- présence de pus (liquide jaune et opaque) dans les plaies.
- **Contrôle de la plante**
- Le contrôle de la berce du Caucase est souhaitable pour des raisons de santé publique. Le contrôle de cette plante est aussi souhaitable pour des raisons écologiques, car elle :
 - perturbe l'équilibre des écosystèmes qu'elle envahit;
 - nuit à la biodiversité;
 - favorise l'érosion des berges.
- Il est très important de limiter la propagation de cette plante, de ne jamais la semer, la planter, la multiplier ou la transporter. Dans la mesure du possible, il faut éliminer la plante et détruire sa repousse.

Note : La Ville de Portneuf a récemment adressé une demande au Canadien National dans le but de faire nettoyer les abords de la voie ferrée du secteur Sud, qui semblaient être contaminés par cette plante. Les gens des travaux publics font tout ce qui est en leur pouvoir pour cibler les endroits où pousse cette plante afin de contrôler sa propagation.

Si vous devez manipuler la plante :

- couvrez toutes les parties de votre corps par des habits protecteurs non absorbants (matériaux synthétiques et imperméables) : pantalons longs, manches longues, gants imperméables à manchon long;
- portez une attention particulière à la jonction de vos vêtements de protection (ex. : poignets, chevilles et cou);
- enlevez vos vêtements et vos gants en les retournant à l'envers. Afin de prévenir la contamination, évitez de mettre en contact vos vêtements souillés avec d'autres objets ou vêtements et nettoyez-les adéquatement avant tout autre usage;
- protégez-vous les yeux ou, au mieux, tout le visage (visière);
- si vous coupez la plante mécaniquement, assurez-vous que personne ne se trouve là où il pourrait être atteint par la sève ou les débris de plante projetés lors du fauchage ou de la coupe. Préférez l'utilisation d'un couteau ou d'une pelle ronde pour couper les tiges et les racines;
- lavez les outils en contact avec la sève de la plante (sécateur, débroussailleuse, autres);
- lavez-vous les mains et le visage.

Pour connaître les mesures de contrôle de la berce du Caucase, communiquez avec le Centre d'information du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs :

- par téléphone : 418 521-3830 (Québec) ou 1 800 561-1616;
- par télécopieur : 418 646-5974;
- par courriel : info@mddep.gouv.qc.ca.

Référence : http://www.msss.gouv.qc.ca/sujets/santepub/environnement/index.php?environnement_exterieur



Réalisations de l'été 2014

LES FLEURONS DU QUÉBEC.

Avait lieu le 22 juillet dernier la visite de classification horticole par les classificateurs des Fleurons du Québec. Des efforts ont été déployés depuis le début du printemps afin de doter la ville de Portneuf d'un fleuron supplémentaire et porter ceux-ci à 3 fleurons. Ces fleurons constituent une reconnaissance officielle des efforts de la municipalité et de ses citoyens pour verdifier et embellir leur milieu de vie au moyen d'aménagements horticoles. Nous attendons impatiemment le résultat de cette évaluation et tenons à vous remercier de votre coopération.

PARC DES BERGES

Nous voulons attirer votre attention sur les améliorations qui ont été apportées au site du Parc des Berges. Vous avez sans doute remarqué le rafraîchissement de la clôture qui borde le fleuve, des abris et de ses tables et bancs. Notre désir est de vous offrir un endroit agréable qui fait l'envie de nos visiteurs.

QUAI DE PORTNEUF

Nous avons tous été surpris et attristé par la fermeture de notre quai en avril dernier. Dès l'annonce de cette fermeture, le comité Culture et Embellissement a déployé des efforts afin d'amoindrir le choc visuel de la barrière fermant la tête du quai. Notre désir étant de conserver cette section du quai agréable, nous avons donc aménagé une promenade agrémentée de bancs avec bacs à fleurs. Nos visiteurs et citoyens peuvent de cet endroit admirer le fleuve et sa nature en toute sécurité.

PARC DES GÉNÉRATIONS.

Saviez-vous que vous pouvez maintenant profiter d'un jeu de "SHUFFLEBOARD". Ce jeu, nouvellement installé au Parc des Générations est situé derrière l'hôtel de ville, voisin de la Résidence Portneuviennne. Depuis 2 ans, des aménagements récréatifs ont été ajoutés à ce parc afin de procurer des activités de loisirs pour tous les âges. Deux jeux de pétanque et un jeu de shuffleboard, des bancs et des tables n'attendent que vous. Un jeu de tennis et des jeux pour les jeunes enfants, sont aussi en place. Que ce soit pour voir évoluer les plus jeunes ou pour profiter de ces aménagements entre amis ou simplement échanger et se distraire, ce parc est là pour vous et nous espérons que vous aurez plaisir à l'utiliser.

AFFICHE CHEMIN DU ROY

À l'intersection de la rue de la Rivière et de la 1^{re} Avenue (face au bureau de poste secteur sud) un nouveau panneau d'interprétation portant sur le chemin du Roy a été installé en juillet. Vous pouvez aussi profiter d'un banc pour vous reposer et contempler la rivière. Pour votre sécurité, des pots à fleurs en ciment ont été installés en bordure de la rue.

FEU DE CIRCULATION

Vous avez été plusieurs à signer la pétition pour obtenir un feu de circulation à l'intersection de la rue Provencher et de la 2^e Avenue. Il nous fait plaisir de vous informer que le Ministère des Transports du Québec a confirmé l'installation de ce feu de circulation pour le début 2015.

Votre Comité Culture et Embellissement vous invite à leur faire part de vos commentaires et suggestions.

Diane Godin, présidente




 Votre comité
Culture et embellissement

Info: philippe.gignac@villedeportneuf.com
www.villedeportneuf.com





Société d'horticulture et d'écologie de Portneuf

La Société d'horticulture et d'écologie de Portneuf (SHEP) organise des activités pour les gens qui s'intéressent au jardinage sous toutes ses formes.

Adresse du site de la SHEP: www.sheportneuf.fsheq.org.

Prochaine activité:

Transformation et conservation des produits du potager

Par Yves Gagnon

Le dimanche 7 septembre 2014 à 9 heures

Hôtel de Ville

220, rue de la Montagne Saint-Casimir

*Admission gratuite pour les membres de la SHEP ainsi que pour les résidents des localités hôtes lors de la conférence tenue dans leur localité. * non-résidents : 5.00\$*

Monsieur Michel Racine a décidé de se retirer après trois ans de bénévolat actif au sein du Comité culture et Embellissement.

M. Racine, a su, par ses commentaires et suggestions ainsi que par son intérêt marqué par l'embellissement de la ville faire de Portneuf une ville où il fait bon vivre.

Nous désirons lui dire un gros merci pour toutes ces années et nous lui souhaitons bonne chance dans ses nouvelles entreprises.

Les membres du Comité Culture et Embellissement



Route des Arts - Fin de semaine de la Culture

Les artistes et artisans se préparent pour **La Route des Arts et Saveurs de Portneuf** qui se tiendra la fin de semaine du 4 et 5 octobre prochain. Ils profitent de la belle saison et de son soleil radieux en créant des œuvres exceptionnelles que vous pourrez admirer et vous procurer lors de cette fin de semaine.

D'ici là, n'oubliez pas **La fin de semaine de la Culture** qui se tiendra les 27 et 28 septembre prochain. À cette occasion, il me fera plaisir de vous accueillir dans mon atelier-boutique situé au 388, 2^e avenue (route 138) Portneuf. Des artistes et artisans seront présents en atelier et vous feront découvrir différentes formes d'art et passions tel que : la peinture, la forge, le vitrail et plus...vous aurez aussi l'opportunité de jouer à l'artiste, réaliser votre propre œuvre et qui sait, peut-être découvrir un de vos talents cachés. Vous pourrez en profiter pour vous procurer votre pamphlet sur **La Route des Arts et Saveurs de Portneuf** et voir la photo des artistes et artisans participants ainsi qu'une de leur réalisation. Beau temps mauvais temps, ces événements auront lieu.

Placez-donc ces dates à votre agenda et venez-vous remplir le cœur et l'âme tout en échangeant de belles énergies avec les artistes et artisans.

Au plaisir de vous rencontrer bientôt,

Suzanne Claveau, artiste peintre

N.B. Lors de la dernière parution il a été omis de vous préciser que Mme Cathy Raymond est aussi artiste peintre.

SERVICE DES LOISIRS

CENTRE DE LOISIRS (OTJ)

Services et activités :

Surveillance, jeux de billard, ping-pong, baby foot, Mississipi, patinoire, terrains de pétanque intérieur et extérieur, base-ball, volley-ball, basket-ball, piste de BMX, jeux d'eau, skateparc (planchodrome), modules jeux pour enfants et Centre Ski-neuf.

Horaire (à compter du 31 août 2014)

Jour	PM	Soir
Dimanche	13h00 à 16h30	18h00 à 21h00
Lundi au jeudi	Fermé	18h00 à 21h00
Vendredi	Fermé	18h00 à 22h00
Samedi	13h00 à 16h30	18h00 à 22h00

Salle de conditionnement physique

Informations : salle comprenant différents appareils de musculation et poids, ainsi que des appareils cardiovasculaires : 3 tapis, 2 elliptiques, 1 vélo.



Horaire:

Journées	Heures en journée	Heures en soirée
Lundi au jeudi	7h00 à midi	16h00 à 21h00
vendredi	7h00 à midi	15h00 à 20h00
Samedi et dimanche	9h00 à midi	Fermé

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS :

Hôtel de ville : 297, 1^{re} Avenue ou par téléphone au 418 286-3844 poste 28

Tarifs:

Type d'abonnement	Résident	Non résident
Individuel	120,00\$ + taxes	180,00\$ + taxes
Famillal	160,00\$ + taxes	240,00\$ + taxes



Terrain de jeux 2014

Eh oui, déjà nos sept semaines de terrain de jeux terminées. C'est fou à quel point l'été passe vite quand on s'amuse!

Cet été, la famille Jolicoeur et leurs nombreux amis nous ont fait vivre plein de beaux moments. Les jeunes ont pu rencontrer plein de personnages plus loquaces les uns que les autres! À travers nos sept semaines, les jeunes ont aussi pu vivre plusieurs belles activités et sorties, telles une superbe activité africaine avec Samajam, la classique soirée au camp et notre superbe activité au Zoo de Granby. Au cours de l'été, les jeunes ont été mis en contact avec les saines habitudes de vie notamment grâce à la famille Jolicoeur, mais aussi grâce aux activités organisées dans le cadre de notre adhésion à Tremplin Santé (Salade de fruits, Color me Rad, journée popotte, etc.)

C'est avec un sentiment de fierté et d'accomplissement que je vois le terrain de jeu se terminer. En effet, le camp de jour fut une réussite encore cet été. Les enfants sont arrivés et repartent avec le sourire jusqu'aux oreilles. Ce grand sourire est en grande partie la réussite de nos animateurs et collaborateurs qui ont été présents pour les jeunes et qui leur ont permis de vivre des moments exceptionnels.

Je tiens aussi à remercier tous les parents bénévoles qui nous ont aidés lors des sorties et pendant la soirée finale. Finalement, c'est aussi les enfants que je veux remercier pour leur belle participation au camp tout au long de l'été.

Merci à tous de nous accorder votre confiance et d'avoir participé en si grand nombre. En espérant tous vous revoir l'an prochain pour un autre bel été remplis de moments encore plus mémorables!

Jessica Thibodeau-Savard (Cheerios)
Coordonnatrice du terrain de jeux

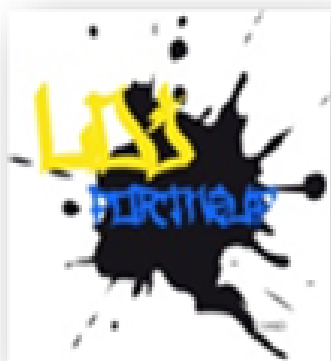
Local pour les jeunes âgés de 12 à 17 ans

À compter du 28 août 2014

Jeudi: 18h00 à 21h30

Vendredi: 18h30 à 22h30

**Samedi: 13h00 à 16h00 (10-12 ans: la relève)
18h30 à 22h30**



JOURNÉE FAMILIALE AU PARC DES GÉNÉRATIONS

Parc derrière l'hôtel de ville (297, 1re Avenue)

SAMEDI, 6 SEPTEMBRE 2014

TOURNOIS AMICAUX :

- ♦ **Shuffle Board**
- ♦ **Pétanque**
- ♦ **Tennis**



- ⇒ **Inscriptions à l'avance ou sur place le jour même avant 8h30;**
- ⇒ **Jeux gonflables pour les enfants;**
- ⇒ **Musique;**
- ⇒ **Prix de participation;**
- ⇒ **Vente de hot-dogs.**



Informations et inscriptions au
service des loisirs: 418 286-3844 #28

Venez découvrir les nouvelles installations.



GAGNEZ Ecoflo®

VOTRE

Installation septique

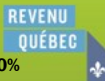
- ✓ Solution permanente 50 % plus compacte qu'un champ d'épuration
- ✓ Système reconnu d'une fiabilité éprouvée
- ✓ milieu filtrant 100 % naturel – sans énergie pour le traitement

Consultez notre expert
pour votre région
819 471-7688
biofiltreecoflo.com



Une valeur
approximative de
5000\$

Crédit d'impôt
ÉcoRénov
Économisez jusqu'à 20%



Modalités du concours



Ce concours s'adresse aux résidents du Québec seulement. Tous les participants doivent être majeurs. **Pour participer au concours et consulter les règlements, visitez BiofiltreEcoflo.com.** Le 16 janvier 2015, un tirage sera effectué parmi les participants qui auront respecté les conditions d'admission du concours. Le gagnant se méritera le remboursement de un (1) Biofiltre Ecoflo®, peu importe le nombre d'équipement Premier Tech Aqua détenus par le participant à la même adresse. Le montant remboursé au gagnant est le moins élevé entre le prix de détail suggéré du modèle de Biofiltre Ecoflo® (excluant les frais d'installation de l'équipement et les taxes) et le prix effectivement payé par le gagnant. Le prix est d'une valeur approximative de 5 000,00 \$. Aucun achat requis. Les chances de gagner sont proportionnelles au nombre de coupons de participation admissibles reçus. © Premier Tech Ltée.

Consultez notre expert pour votre région **Crédit d'impôt**
[biofiltre819 471-7688ecoflo.com](http://biofiltre819471-7688ecoflo.com)

Économisez jusqu'à **ÉcoRénov 20 %**

Si vous souhaitez faire paraître une
publicité dans, le journal municipal,
contactez-nous au: 418 286-3844
poste 21

dépositaire du gref de
Maurice Grenier A.G.



Éric Lortie, B. Sc.
Arpenteur-Géomètre

2, Place de l'Église
Cap-Santé (Québec)
G0A 1L0

Tél.: 418 285-3252
Télec.: 418 285-0075



courriel: elortieag@videotron.ca

RAYNALD L ECLERC
N O T A I R E

655 B, de l'Église
Portneuf (Québec)
G0A 2Z0

Téléphone : 418 286-3532
Télécopieur : 418 286-4977